

Chers parents,

Vous souhaitez demander pour votre enfant une inscription au sein du collège Saint-François, alors que votre enfant est actuellement scolarisé en CM2 dans le même ensemble scolaire. Nous vous en remercions. Il est évident que nous considérons prioritairement les demandes que vous formulez auprès du Juvénat en 6<sup>ème</sup>.

Cependant, l'inscription en 6<sup>ème</sup> au collège Saint-François n'est plus systématique, de la même manière qu'elle ne l'est plus pour les élèves issus de la Chamarette ou de l'école St François d'Annemasse ou encore des frères ou des sœurs d'élèves d'ores et déjà scolarisés au collège ou au lycée.

Il existe deux conditions d'acceptation définitives, conditions qui figurent explicitement dans notre contrat de scolarisation :

- L'examen des bulletins scolaires de votre enfant ne doit pas faire apparaître de remarques concernant une attitude de votre enfant qui s'écarte volontairement du règlement intérieur. Par exemple, une attitude sciemment perturbatrice de votre enfant en classe ou plus largement dans l'école ou un comportement parfois violent à l'égard de ses camarades dans les gestes ou dans les paroles.
- En qualité de parents, vous faites partie de la communauté éducative de votre école, ce qui suppose de partager des valeurs communes rappelées dans le projet éducatif et un objectif commun autour de la scolarité de votre enfant. Les relations que vous entretenez avec les membres de l'équipe éducative ou le personnel de l'établissement scolaire doivent être nécessairement empreintes de confiance et de respect mutuels. Par ailleurs, en inscrivant votre enfant dans l'enseignement catholique, vous choisissez d'adhérer à son projet particulier.

Je peux vous rassurer, si ces deux critères sont bien remplis, la demande d'inscription que vous m'adressez à propos de votre enfant aboutira favorablement.

Si vous souhaitez placer votre confiance dans l'équipe éducative du Juvénat, vous remplirez ce dossier et vous y joindrez les évaluations du CM1, ainsi que celui de la première période du CM2. Vous rédigerez également un petit courrier à mon intention détaillant vos motivations et celle de votre enfant ainsi que les liens éventuels qui sont les vôtres avec le Juvénat. Recevant de nombreux courriers identiques, tirés de modèles d'internet, nous vous saurions gré d'écrire une lettre personnelle.

En attendant, nous nous réjouissons par avance d'accueillir votre enfant dans quelques mois.

Je vous prie de croire, chers parents, en l'expression de mes sentiments dévoués.

